

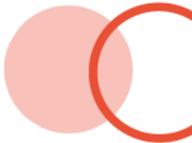
Information collective

L'essentiel de
l'apprentissage
2024



Plan



1. Les principes généraux de l'apprentissage
 2. Les étapes pour s'inscrire en apprentissage
 3. Le cadre légal et les aides aux apprentis
 4. Deux rappels
 5. Les contacts utiles au CFA
- 
- 

1 - Les principes généraux de l'apprentissage

L'apprentissage c'est :



une formation **en alternance**



une formation **gratuite pour vous et l'employeur**



un **contrat** de travail

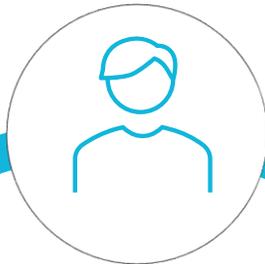


un **engagement** mutuel

1 contrat

4 acteurs

l'apprenti



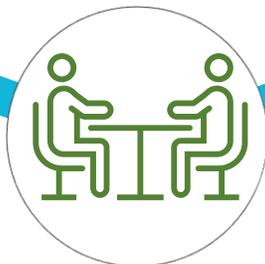
- Prépare son diplôme
- Effectue le travail confié par l'employeur

le CFA



- Gère le contrat et le financement de la formation
- Est co-garant de la réussite du contrat jusqu'à l'obtention du diplôme

l'employeur



- Forme
- Rémunère

l'organisme de formation

- Forme
- Assure le suivi en entreprise



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Contrat d'apprentissage (art. L6211-1 et suivants du code du travail)

(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa de remplir ce document)

Mode contractuel de l'apprentissage

L'EMPLOYEUR employeur privé employeur « public »

Nom et prénom ou dénomination : N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : Type d'employeur :

N° : Voie : Employeur spécifique : Code activité de l'entreprise (NAF) :

Complément : Code postal : Effectif total salariés de l'entreprise :

Commune : Convention collective applicable :

Téléphone : Courriel :

Code IDCC de la convention :

*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :

L'APPRENTI

Nom de naissance de l'apprenti(e) :

Prénoms de l'apprenti(e) :

NIR de l'apprenti(e) : *Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6253-10 du code du travail NIR = Numéro Sécurité Sociale

Adresse de l'apprenti(e) : Sexe : M F

N° : Voie : Département de naissance :

Commune de naissance :

LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : Type de dérogation : à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Date de conclusion : Date de début d'exécution du contrat : Si avenant, date d'effet :

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : Durée hebdomadaire du travail : heures minutes

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : oui non

Rémunération * Indiquer SMC ou SMC (salaire minimum conventionnel)

1^{re} année, du au % du ; du au % du

2^e année, du au % du ; du au % du

3^e année, du au % du ; du au % du

4^e année, du au % du ; du au % du

Salaire brut mensuel à l'embauche : Caisse de retraite complémentaire :

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : € / repas Logement : € / mois Autre :

LA FORMATION

CFA d'entreprise : oui non Diplôme ou titre visé par l'apprenti : Intitulé précis :

Dénomination du CFA responsable :

N° UAI du CFA : Code du diplôme :

N° SIRET CFA : Code RNCP :

Adresse du CFA responsable : Organisation de la formation en CFA :

N° : Voie : Date de début du cycle de formation :

Complément : Date prévue de fin des épreuves ou examens :

Code postal : Durée de la formation : heures

Commune : Durée de la formation : heures

Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :

L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat

Fait à :

Signature de l'employeur Signature de l'apprenti(e) Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT

Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :

Date de réception du dossier complet : Date de la décision :

N° de dépôt : Numéro d'avenant :

Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données, reportez-vous à la notice FA 14

CFA Sport Animation Occitanie

04 67 61 72 28 cfa@cfa-sport.com

Maison Régionale des Sports - 1038 Rue Georges Millès 31035 - 31035 - CARMA MONTPELLIER - Cedex 2

1038 Rue Georges Millès - Maison Régionale des Sports - 31035 MONTPELLIER Cedex 2

L'apprentissage un engagement socialement responsable

Liste des pièces onnexes ou contrat

L'employeur ... et son apprenti ... certifient sur l'honneur avoir pris connaissance des pièces annexes au contrat :

- La Fiche de poste qui reprend les missions confiées à son apprenti en entreprise
- Le document Qualification du maître d'apprentissage sur lequel l'employeur précise l'équipe tutorale et atteste que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité de cette fonction
- Le Calendrier de formation où figurent les dates de la formation ainsi que des périodes d'alternance en centre de formation et en entreprise

Fait à _____ le _____

Signature de l'employeur	Signature de l'apprenti
M.	M.

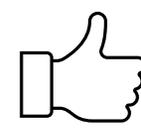
CFA SPORT ANIMATION OCCITANIE
1038 Rue Georges Millès - Maison Régionale des Sports
31035 MONTPELLIER Cedex 2

En tant qu'apprenti ou futur apprenti

Vous avez signé ou vous allez signer :

- ✓ un contrat de travail,
- ✓ la liste des pièces annexes au contrat dont la fiche de poste,

Vous êtes ou vous serez salarié !



*le contrat d'apprentissage se présente sous la forme d'un CERFA = formulaire administratif réglementé.

2 – Les étapes pour s'inscrire en apprentissage

Vous avez été sélectionné par l'organisme de formation, vous avez un employeur ou vous êtes en recherche active,

il vous faut maintenant réaliser

3

étapes via le site internet du CFA.

1

Inscrivez-vous via le site du CFA Sport Animation Occitanie

Sport Animation Occitanie

S'INFORMER
Toutes les infos sur l'apprentissage regroupées en fiches pratiques :

- Comment ça marche ?
- Qui peut devenir apprenti ?
- Quel salaire pour l'apprenti ?
- Quel coût pour l'employeur ?
- Etc.

→ GO !

SE FORMER
Retrouvez toutes nos formations en Occitanie, en apprentissage et hors apprentissage

- Toutes les formations
- Les organismes de formation
- Les diplômes
- Inscription au CFA

→ GO !

APPRENTI
Ton inscription en ligne est nécessaire pour ton contrat d'apprentissage.

→ S'INSCRIRE AU CFA

EMPLOYEUR
Le CFA vous adresse les documents à remplir pour monter votre contrat d'apprentissage.

→ DEMANDER UN CONTRAT

GUIDE 2022
Tout sur l'apprentissage dans ce document indispensable.

→ LIRE LE GUIDE

CFA Sport Animation Occitanie

INSCRIPTION AU CFA

Comment s'inscrire au CFA Sport Animation Occitanie

Regarder sur YouTube

→ JE M'INSCRIS AU CFA

IMPORTANT
L'inscription sur notre site ne garantit pas ton inscription à la formation. Il faut aussi s'inscrire à la formation choisie.
Si le contrat débouche avant la date de début de formation tu dois t'inscrire sur notre site d'office en cas de non réussite aux tests de sélection.

CFA Sport Animation Occitanie - Préinscription 22-23

Demande de nouvelle candidature

Utilisez le formulaire de connexion pour vous identifier :

- Si vous disposez d'un compte NetYParéo "apprenant"
- Si vous avez déjà postulé pour la période 2022-2023 et souhaitez accéder au suivi de votre dossier

Dans le cas contraire, utilisez le bouton "**Nouvelle candidature**" pour commencer la création de votre compte à l'aide du formulaire qui vous sera proposé.

Identifiant

Mot de passe

OU

Se connecter

Nouvelle candidature

Vous ne pouvez pas accéder à votre compte ?

2

Consultez en ligne les documents essentiels du CFA

The screenshot shows the CFA website home page with several sections:

- S'INFORMER**: Toutes les infos sur l'apprentissage regroupées en fiches pratiques:
 - Comment ça marche ?
 - Qui peut devenir apprenti ?
 - Quel salaire pour l'apprenti ?
 - Quel coût pour l'employeur ?
 - Etc...CONTACTEZ LE CFA : CFA@CFA-SPORT.COM → GO !
- SE FORMER**: Retrouvez toutes nos formations en Occitanie, en apprentissage et hors apprentissage.
 - Toutes les formations
 - Les organismes de formation
 - Inscription au CFACONTACTEZ LE CFA : CFA@CFA-SPORT.COM → GO !
- APPRENTI**: Ton inscription en ligne est nécessaire pour ton contrat d'apprentissage. → S'INSCRIRE AU CFA
- EMPLOYEUR**: Le CFA vous adresse les documents à remplir pour monter votre contrat d'apprentissage. → DEMANDER UN CONTRAT
- GUIDE CFA**: Tout sur l'apprentissage dans ce document indispensable ! → LIRE LE GUIDE
- ACTUALITÉS**:
 - Guid'asso**: Le réseau Guid'Asso se structure partout en France depuis 2020. Il est composé de structures locales (associations, collectivités locales, institutions) labellisées pour leurs messages d'accueil et d'orientation, d'information ou d'accompagnement, qu'elles délivrent gratuitement.
 - Formations maître d'apprentissage**: Le CFA organise régulièrement des sessions de formation de maîtres d'apprentissage. Découvrez nos prochaines dates disponibles pour vous inscrire
 - Cycle webinaires Employeurs**: Le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités organise un cycle de webinaires (LinkedIn Live ou Teams) à destination des entrepreneurs, se déroulera tous les mardis de 12h à 12h30, du 26 mars au 2 juillet
 - Plan régional santé sécurité en Occitanie**: « Non, mais c'est quoi ce travail ? » est une campagne de communication inédite, portée par les partenaires du plan régional santé travail Occitanie
 - Mixité et diversité dans les structures**: Une mission concernant la mixité et la diversité dans les structures et dans l'orientation est proposée.
 - Égalité femmes-hommes : mon entreprise s'engage**: L'égalité professionnelle est un des axes prioritaires de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes menée par le gouvernement. Le guide Égalité femmes-hommes - mon entreprise s'engage à destination des TPE-PME est un guide résolument
- VIE DU CFA**:
 - Politique d'accessibilité apprenti RQTH**: Vous êtes en situation de handicap et souhaitez devenir apprenti : retrouvez toutes les étapes d'accompagnement du CFA.
 - Labels Qualité du CFA**: Le CFA est certifié Qualiopi et Certif'Régiion, sans aucune non-conformité retenue.
 - Accompagnement du CFA auprès des employeurs**: Vous allez bientôt accueillir un apprenti au sein de votre structure ; le CFA Sport Animation Occitanie est à vos côtés tout au long de cette collaboration.
 - **Webinaires Employeur / Apprenti**: Vous êtes apprenti ou employeur, vous souhaitez signer un contrat d'apprentissage ? Nos experts répondent à toutes vos questions !
 - Stage de sensibilisation au handicap**: Chaque apprenti du CFA, dans le cadre de sa formation, a l'opportunité de suivre un module de sensibilisation à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
 - Classe Nomade**: La Classe Nomade, véhicule aménagé, répond à la volonté du CFA Sport Animation Occitanie de délivrer des actions de formation aux métiers du sport, de l'animation, du tourisme en présentiel et en hybride.
- ZOOM**:
 - INFOS IMPORTANTES DE RETOURNEE !**
 - Droits et devoirs de l'apprenti**: Vidéo intitulée "DROITS & DEVOIRS".
 - Téléchargez le Règlement intérieur**
 - A découvrir**:
 - L'ESSENTIEL DE L'APPRENTISSAGE**
 - GUIDE DE L'APPRENTISSAGE**: En résumé : tout ce qu'il faut savoir sur l'apprentissage dans ce document PDF indispensable !
 - TELECHARGEZ LE GUIDE DU CFA**
 - RÉCLAMATIONS**

Sur la page d'accueil du site internet du CFA :

Découvrez les **mémentos Santé et Sécurité au travail** et autres documents d'informations (tout au long de votre formation/de votre contrat)

Visionner la vidéo **Droits et devoirs des apprentis** (dès à présent)

Consultez le **Règlement intérieur et l'Essentiel de l'apprentissage** (dès à présent)

3

Signez la feuille d'émargement lors de la remise du premier équipement

Lors de la remise de votre premier équipement*, le coordo vous demandera de signer une feuille d'émargement.

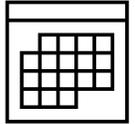
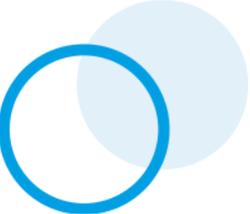
N°	Apprenti	Nom du groupe			Remise Pack équipement					
		Email (merci de vérifier que votre adresse mail est correcte)	Entreprise	Date de début du contrat	Sac à dos		Pack Spécifique		Pack Ordinateur	
					Remis le	Signature	Remis le	Signature	Remis le	Signature
1										
2										
3										
4										
5										
6										

*le 1^{er} équipement est soit un ordinateur, soit un pack spécifique. Le choix est fait par l'organisme de formation pour toute la promotion.

Il n'est pas remis aux redoublants



3 – Le cadre légal et les aides



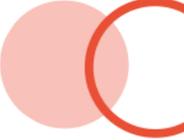
Selon vous,
combien de jours dure la
période d'essai ?

45 jours
de travail en



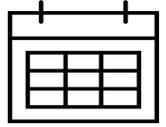
Selon vous,
quelle est la durée max. de
travail/jour et /semaine ?

10 h./jour max
48 h./semaine





3 – Le cadre légal et les aides



Selon vous,
combien de jours de congés
payés avez-vous droit ?

2,5 jours
ouvrables/mois

2,5 jours ouvrables (2 jours ouvrés) par mois de travail accompli soit 30 jours ouvrables (25 jours ouvrés) par année complète (5 semaines par an).

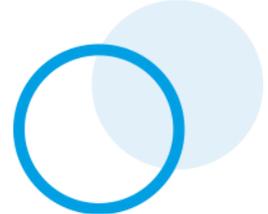
Le Code du travail *Art. L6222-35 du Code du Travail* prévoit 5 jours de congés payés pour que les alternants puissent préparer leurs examens finaux (ne s'applique pas sur le contrôle continu).

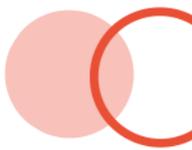
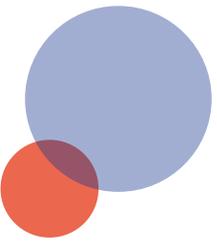
Ces congés sont :

- pris sur le temps de travail en entreprise
 - dans le mois qui précède l'examen final du diplôme
 - en une fois ou fractionnés
 - une seule fois par contrat d'apprentissage
- 



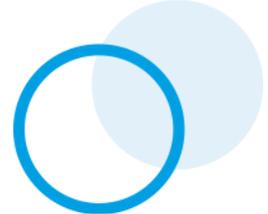
Droits des apprentis

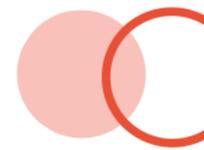
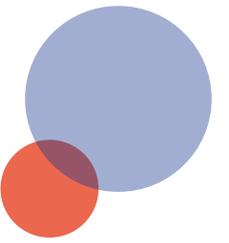


- ✓ Être affilié au régime général de la Sécurité sociale (sans cotisations)
 - ✓ Bénéficiaire de la mutuelle de l'entreprise
 - ✓ Bénéficiaire de l'indemnisation du chômage si conditions requises
 - ✓ Cotiser pour sa retraite
 - ✓ Bénéficiaire de la visite médicale auprès d'un médecin du travail dans les 2 mois qui suivent l'embauche
- 
- 



Santé & sécurité au travail



- ✓ Les salariés de 18/24 ans ont 2 fois plus d'accidents du travail que les autres
 - ✓ Votre maître d'apprentissage est là pour vous accompagner et vous informer, notamment sur la SST
 - ✓ Pour en savoir plus, consultez les newsletters que le CFA vous adresse tout au long de votre contrat
- 
- 

La recherche d'un contrat

À joindre impérativement à vos candidatures spontanées :

- ✓ CV à jour
- ✓ Calendrier de la formation
- ✓ Lettre de motivation

À connaître pour l'entretien avec un employeur potentiel :

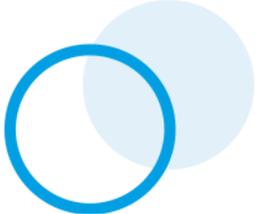
- ✓ le montant de l'aide et les coûts à calculer via le simulateur du Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr



Simulateur
de rémunération



La recherche d'un contrat



France Travail

<https://www.francetravail.fr/accueil/>

La bonne alternance

<https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/>

Apprentissage en région Occitanie

<https://www.apprentissageenregion.fr/>

Le Sport Recrute

<https://lesportrecrute.fr/>

SPORTJOB

<https://www.sport-job.fr/>

JOBANIM

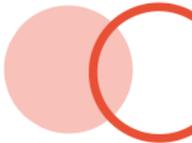
<https://www.jobanim.com/>

Job Tourisme

<https://job-tourisme.fr/>

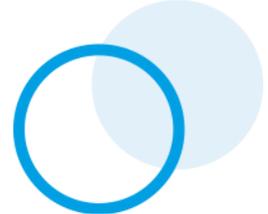
Mon emploi tourisme

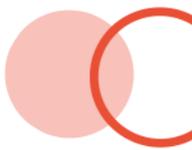
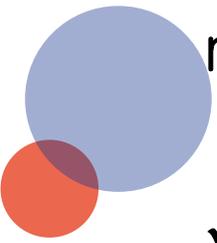
<https://monemploiturisme.fr/>





Devoirs des apprentis



- ✓ Respecter les **horaires de travail** (en entreprise et en formation)
- ✓ Suivre régulièrement la formation et respecter **les règlements intérieurs** du CFA, de l'organisme de formation et de l'entreprise 
- ✓ Justifier de toute absence en formation ou en entreprise par un **arrêt de travail** (arrêt maladie, accident du travail)
- ✓ Respecter **les règles de fonctionnement de l'entreprise** et effectuer **les travaux** confiés par l'employeur et correspondants au métier préparé
- ✓ Se présenter aux **examens** 

La médiation, en cas de problème

Si la relation avec votre employeur devient problématique, prévenez **au plus vite votre organisme de formation et le CFA.**

Contact de **la médiatrice** du CFA : ctribot@cfa-sport.com
06.46.42.23.05



Selon vous,
Quelle situation, entre vous et l'employeur peut être
considérée comme problématique ?

Défaut de versement
des salaires

Non respect de
la fiche de poste

Indisponibilité systématique
du Maître d'Apprentissage

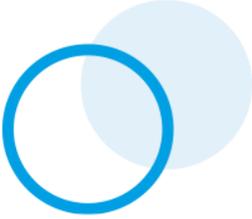
Aides pour les apprentis

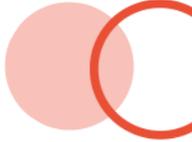
- Aides [France Travail](#) (anciennement Pôle Emploi)
- Aides [Mobili-Pass](#), [Mobili-Jeune](#) et [Garantie Visale](#) d'Action Logement, aides au logement ([APL](#), [ALF](#), [ALS](#)) via la CAF
- Aides [AGEFIPH](#) pour les apprentis en situation de handicap
- Prime d'activité (si revenu mensuel net supérieur à 1 104,25 €) via la [CAF](#)
- Aides individualisées des Missions Locales (MLI) : [contactez la MLI de votre choix](#)
- « [Départ 18/25 ans](#) » proposée par ANCV



Accompagnement par le CFA

(sous conditions)



- Aide au financement du Permis B de 500€ (sous conditions) : [contactez le CFA : cfa@cfa-sport.com](mailto:cfa@cfa-sport.com)
 - Accompagnement pour les apprentis en situation de handicap : [contactez le référent handicap du CFA : handicap@cfa-sport.com](mailto:handicap@cfa-sport.com)
 - Fonds de solidarité des apprentis du CFA : [contactez la médiatrice du CFA : ctribot@cfa-sport.com](mailto:ctribot@cfa-sport.com)
 - Aides à la mobilité nationale et internationale : [contactez la référente mobilité du CFA : cbaudier@cfa-sport.com](mailto:cbaudier@cfa-sport.com)
- 
- 

Avantages pour les apprentis

- ✓ Réductions tarifaires en transport, restauration, culture avec la **Carte d'Étudiant des Métiers**
- ✓ 1er **équipement professionnel** offert
- ✓ Stage de **sensibilisation au handicap** à Montrodât (48) offert
- ✓ Exonération des frais de formation
- ✓ Exonération des cotisations salariales sur les rémunérations inférieures à 79% du SMIC
- ✓ Revenu **non imposable** dans la limite du SMIC
- ✓ Accès gratuit au **logiciel de carte mentale MindView**



* Carte à signer
Photo à coller

4 - Rappel : les 3 principes de la laïcité

Liberté de
conscience

Séparation de
l'État
et des
organisations
religieuses

Égalité de
tous devant la
loi

Source vidéo : [Comprendre la laïcité en France en trois minutes \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

4 - Rappel : Conditions d'honorabilité

DANS QUELS CAS
PEUT-IL ÊTRE INTERDIT D'EXERCER
FACE À UN PUBLIC ?

LE PRINCIPE

« Nul ne peut exercer les fonctions *
s'il a fait l'objet d'une condamnation
pour crime ou pour l'un des délits »

● *Nemo jus ignorare censeatur*
Nul n'est censé ignorer la loi

L'INTERDICTION D'EXERCER FACE À UN PUBLIC

Il est interdit d'exercer en tant qu'éducateur sportif ou animateur ou stagiaire en formation face à un public pour les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pour tout crime ou pour l'un des délits suivants :

- torture et actes de barbarie ;
- agressions sexuelles ;
- trafic de stupéfiants ;
- mise en danger d'autrui ;
- proxénétisme et infractions qui en résultent ;
- mise en péril des mineurs ;

- usage illicite de substance ou plante classées comme stupéfiants ou provocation à l'usage illicite de stupéfiants ;
- infractions liées à des faits de dopage (articles L. 235-25 à L. 235-28 du code du sport)
- à titre de peine complémentaire à une infraction en matière fiscale : condamnation à une interdiction temporaire d'exercer, directement ou par personne interposée, pour son compte ou le compte d'autrui, toute profession industrielle, commerciale ou libérale (article 1750 du code général des impôts).

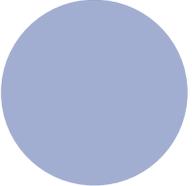


Merci pour votre attention



Toute l'équipe du CFA Sport Animation Occitanie
est à votre écoute.

Retrouvez ce support sur notre site internet
(page d'accueil)



Standard téléphonique
de 9h à 13h

04 67 61 72 28

cfa@cfa-sport.com

Maison régionale des sports
1039 rue Georges Méliès – CS 37093
34967 Montpellier Cedex 2

Site internet
cfa-sport.com

